

/VA

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 84-512 du 20 Décembre 1984

chargeant le Camarade Philippe AKPO,
Ministre des Enseignements Maternel
et de Base, de l'intérim du Camarade
Moussa ALI TRAORE, Ministre de la
Culture, de la Jeunesse et des Sports
pour compter du 13 Décembre 1984.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de
la loi fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois
constitutionnelles qui l'ont modifiée,

VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent,

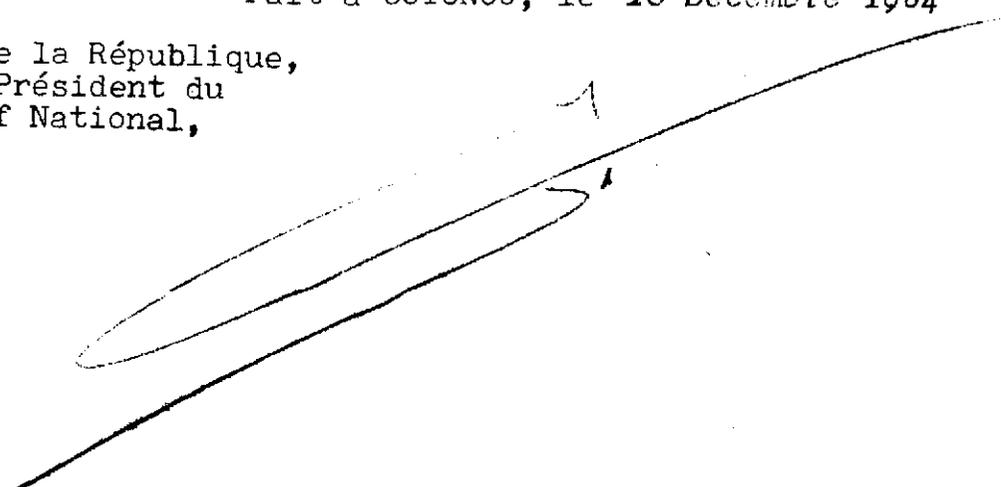
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 13 décembre 1984, le Camarade Philippe
AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base est chargé de
l'intérim du Camarade Moussa ALI TRAORE, Ministre de la Culture, de la
Jeunesse et des Sports.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 20 Décembre 1984

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 SA/CC4 ANR 4 SGCEN 4 CPC 6 PPC 2 SPD 2 MCJS-MEMB 6
AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-ONEPI-GDE
CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-